

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, le dix avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Vendenheim était assemblé en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Maire, Henri BRONNER.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux suivants :

CLEVENOT François  
NUSSLI Lucie  
KUHNE Claude  
RATH Sandrine  
OPPERMANN Marc  
DURET Carine  
BARBARAS Nathalie  
QUIRI Roland  
STENGEL Monique  
MARION Frédéric  
HAMEL Lydie

MARX Christine  
MULLER Manuela  
HASSLER Philippe  
JAEGER Carine  
  
MISCHLER Jean  
SCHNEIDER Catherine  
PFRIMMER Philippe  
NGUYEN Sandrine  
LUSTIG-ARNOLD Isabelle

Etaient absents représentés :

MM. BESSEUX Bernard - BASTIAN Richard - GANTER Claude - DEBIEUVRE  
Bruno - SCHWARTZ Pierre - Mmes SCHUSTER Simone - RENARD  
Valérie

Etait absent excusé : M. RMOUQUE Larbi

-----  
M. BRONNER propose de rajouter un point supplémentaire à l'Ordre du Jour de ce Conseil :

Point 4 – Nomination de trois Conseillers Municipaux Délégués

1. Approbation du procès-verbal des séances du 31 mars 2008.

M. BRONNER communique différentes modifications à apporter au procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 31 mars 2008, qui a été transmis aux Conseillers, à savoir

Page 1 : remplacement de "*présent représenté*" par "*absent représenté*" ;

.../...

Page 2 : Point 2 – Fixation des taux d'imposition

Suite au courrier de M. MISCHLER, M. BRONNER propose de rajouter la phrase suivante " *M. MISCHLER propose aussi une réduction de la taxe sur l'électricité. M. le Maire n'y est pas favorable dans le cadre de ce budget.*" ;

Page 6 : Point 3 – Lecture et approbation du Compte Administratif 2007

Le Maire devant sortir pour le vote de ce budget, il s'agit de modifier ce vote comme suit : "*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour, une contre et une abstention*" au lieu de 27 voix pour ;

Page 13 Point 9 – Indemnités de fonction aux élus municipaux

La valeur du point d'indice ayant changé au 1<sup>er</sup> mars 2008, la délibération sera modifiée comme suit :

*"M. le Maire donne lecture de cette délibération qui a pour objet de fixer le montant des indemnités du Maire et des Adjoints, en vertu des dispositions des articles L.2123-20 à L 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Pour une Commune comme Vendenheim :*

- *le taux maximal de l'indemnité versée au Maire est fixé à 55 % de l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.*
- *le taux maximum de l'indemnité versée aux Adjoints est égal à 22 % de l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.*

*Sous réserve que le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjoints ne soit pas dépassé, des indemnités peuvent être versées aux Conseillers Délégués :*

- *le taux maximum de l'indemnité versée aux Conseillers Délégués est égal à 6 % de l'indice brut 1015 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.*

*Ces indemnités subiront automatiquement les majorations correspondant à l'indice brut terminal (1015) de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.*

*Le montant de l'enveloppe budgétaire au titre de l'année 2008, pourrait donc s'élever à **103.707,62 €**, calculé comme suit :*

- *indemnité maximale autorisée du Maire :  $44.895,07 \times 55\% = \mathbf{24.692,28 \text{ €}}$*
- *indemnité maximale autorisée des Adjoints :  $44.895,07 \times 22\% = 9.876,91 \times 8 = \mathbf{79.015,32 \text{ €}}$*

*Il est proposé à notre assemblée de fixer le taux pour les indemnités de fonction comme suit :*

***I - Indemnité du Maire, M. Henri BRONNER***

*Cette indemnité est calculée sur la base de 41 % de l'indemnité maximale qui est égale à 55 % du montant du traitement correspondant à l'indice brut 1015, soit par mois :  $44.895,07 \times 41 \% / 12 = \mathbf{1.533,91 \text{ €}}$*

*../...*

## **II - Indemnité versée aux Adjointes**

L'indemnité est calculée sur la base de 17,20 % de l'indemnité maximale qui est égale à 22 % du montant du traitement correspondant à l'indice brut 1015, soit par mois :  $44.895,07 \times 17,20\% / 12 = 643,49 \text{ €}$

Soit un montant annuel de  $[1.533,91 \times 12] + [643,49 \times 8 \times 12] = 80.181.96 \text{ €}$ .

Le montant provisionné au Budget Primitif 2008 est de **85.000 €** qui pourront permettre de verser une indemnité aux Conseillers Délégués lorsqu'ils seront désignés.

M. le Maire explique qu'il a souhaité limiter, comme lors de sa précédente mandature, le montant de ses émoluments ainsi que ceux des Adjointes. Ce principe courra pour la durée du mandat.

Mme LUSTIG-ARNOLD souligne ce geste, estimant que ces indemnités sont symboliques au regard des responsabilités et charges qui incombent à la Municipalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Considérant que parmi les 29 Conseillers Municipaux, outre le Maire, on compte 8 Adjointes au Maire désignés lors du Conseil Municipal d'installation du 15 mars 2008,

Considérant le montant de l'enveloppe budgétaire au titre de l'année 2008, soit 103.707,03 € calculé comme suit :

- indemnité maximale autorisée du Maire :  $44.895,07 \times 55\% = 24.692,28 \text{ €}$
- indemnité maximale autorisée des Adjointes :  $44.895,07 \times 22\% = 9.876,91 \times 8 = 79.015,32 \text{ €}$

Considérant que la Municipalité a décidé de fixer des taux minorés afin de pouvoir désigner ultérieurement des Conseillers Délégués si la nécessité s'en fait ressentir.

VU la loi n°2002-276 du 27 février 2002,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2123-20 à L 2123-24

Vu le Budget Primitif 2008,

Décide de fixer le taux pour les indemnités de fonction comme suit :

### **I – Indemnité du Maire, M. Henri BRONNER**

Cette indemnité est calculée sur la base de 41 % de l'indemnité maximale qui est égale à 55 % du montant du traitement correspondant à l'indice brut 1015, soit par mois :  $44.895,07 \times 41\% / 12 = 1.533,91 \text{ €}$

.../..

## **II – Indemnité des 8 Adjointes au Maire**

Cette indemnité est versée à :

1. M. François CLEVENOT
2. Mme Lucie NUSSLI
3. M. Claude KUHNE
4. Mlle Sandrine RATH
5. M. Marc OPPERMANN
6. Mme Carine DURET
7. M. Bernard BESSEUX
8. Mme Nathalie BARBARAS

*L'indemnité est calculée sur la base de 17,20 % de l'indemnité maximale qui est égale à 22 % du montant du traitement correspondant à l'indice brut 1015, soit par mois :  $44.895,07 \times 17,20\% / 12 = 643,49 \text{ €}$*

*Compte tenu que le pourcentage de l'indice brut 1015 à partir duquel les indemnités du Maire et des Adjointes sont calculées n'atteint pas le plafond autorisé, il y aura donc possibilité d'utiliser la somme non affectée pour le versement d'une indemnité aux Conseillers Municipaux Délégués, désignés ultérieurement, si la nécessité s'en fait sentir.*

*La dépense est prévue au Budget Primitif 2008 à l'article 6531 au titre de l'enveloppe réservée au paiement des indemnités des élus."*

Après approbation de ces modifications, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 mars a été approuvé à l'unanimité.

## **2. Désignation des représentants de la Commune auprès d'organismes extérieurs.**

M. le Maire rappelle que, comme suite à la note remise en séance du 31 mars 2008 concernant la mise en place des Commissions Municipales et la représentation de la Commune auprès des organismes extérieurs, il nous a été précisé que la désignation des représentants auprès des organismes suivants :

- Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin
- Syndicat des Eaux Strasbourg Nord
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Ried de Vendenheim – La Wantzenau et Hoerd.
- SIVU du réseau câblé.
- Conseil d'Administration du Collège La Pierre Polie
- Mission Locale de Schiltigheim
- SIVU pour l'Action Sociale
- Centre Communal d'Action Sociale
- Conseil d'Administration de la Grafenbourg
- SIVU Ravel

devait intervenir avant le **18 avril 2008**.

Melle RATH, Adjointe au Maire, propose les désignations suivantes :

.../...

COMMISSIONS	Titulaire	Suppléant	Groupe Majoritaire	Groupe Minoritaire
<b>Commission Administrative chargée de la Révision de la liste Electorale</b>	Maire + 2 dont 1 Préfet 1TGI 1	/	Nathalie BARBARAS	1° Philippe PFRIMMER
<b>Commission Communale Impôts Directs</b>	<b>16 X2</b> (hors le Maire qui siège d'office) dont 1 titulaire et 1 suppléant domicilié en dehors de la commune mais acquittant les impôts fonciers sur Vendenheim		<b>Titulaires et Suppléants</b> 1° Tous les conseillers municipaux jusqu'à 23  <u>Titulaire hors commune</u> MUNDOLSHEIM <u>Suppléant hors commune :</u> LAMPERTHEIM	<b>Titulaires et Suppléants</b> 1° Isabelle LUSTIG-ARNOLD 2° Jean MISCHLER 3° Sandrine NGUYEN 4° Philippe PFRIMMER 5° Annie JACKY 6° Cédric SHAULY 7° Paul WEISS 8° Corinne FISCHER
<b>Délégués du Conseil Municipal auprès du Club du 3<sup>ème</sup> Age</b>	2	/	1° Lucie NUSSLI	2° Jean MISCHLER
<b>Délégués au Syndicat Mixte des Eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin</b>	2	/	<b>Titulaire</b> 1° Marc OPPERMANN	<b>Titulaire</b> 2° Philippe PFRIMMER
<b>Délégué au Syndicat des Eaux Strasbourg Nord</b>	2	/	<b>Titulaires</b> 1° Marc OPPERMANN 2° Philippe HASSLER	
<b>Délégués Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Ried de Vendenheim – La Wantzenau et Hoerd.</b>	2	2	<b>Titulaire</b> 1° Philippe HASSLER <b>Suppléant</b> 2° Richard BASTIAN	<b>Titulaire</b> 1° Pierre SCHWARTZ <b>Suppléant</b> 2° Catherine SCHNEIDER
<b>Représentant de la Commune au SIVU du réseau câblé.</b>	1	1	Claude KUHNE	1° Sandrine NGUYEN
<b>Représentant de la Commune au CA du Collège</b>	1	1	<b>Titulaire :</b> Sandrine RATH <b>Suppléant :</b> Frédéric MARION	
<b>Représentant de la Commune à la Mission Locale de Schiltigheim</b>	1	/	Sandrine RATH	
<b>CIAS</b>			Lucie NUSSLI Michèle BECKER	

COMMISSIONS	Titulaire	Suppléant	Groupe Majoritaire	Groupe Minoritaire
<b>SIVU pour l'Action Sociale</b>	2	2	<b>Titulaire</b> 1° Lucie NUSSLI <b>Suppléant</b> 2° Monique STENGEL	<b>Titulaire</b> 1° Catherine SCHNEIDER <b>Suppléant</b> 2° Pierre SCHWARTZ
<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>	6 élus du Conseil Municipal + <b>6 nommés par le Maire :</b> ↵ Mme GRANDIDIER ↵ Mme BECKER ↵ Mme STEFFEN ↵ Mme SCHOEFF ↵ M. DIEBOLT ↵ Mme BRUN	6	<b>Titulaires</b> 1° Frédéric MARION 2° Monique STENGEL 3° Lucie NUSSLI 4° Nathalie BARBARAS  <b>Suppléants</b> 1° Bernard BESSEUX 2° Lydie Hamel 3° Roland QUIRI 4° Sandrine RATH	<b>Titulaires</b> 1° Isabelle LUSTIG- ARNOLD 2° Sandrine NGUYEN  <b>Suppléants</b> 1° Suzie JUNG 2° Corinne FISCHER
<b>Représentant au CA de la Grafenbourg</b>	1		Lucie NUSSLI	
<b>Délégués auprès du SIVU Ravel</b>	3	/	1° Carine DURET 2° Lydie HAMEL	1° Philippe PFRIMMER

<b>Délégué au Centre Socio Culturel, CLAEJ</b>		Nathalie BARBARAS	
<b>Délégué au Comité des Fêtes</b>		Frédéric MARION	
<b>Délégué aux paroisses de Vendenheim</b>		François CLEVENOT	
<b>Correspondant Défense</b>		Roland QUIRI	
<b>Chasse et parcours de santé</b>		Roland QUIRI et Marc OPPERMAN	

*Dans le cadre des règlements régissant le fonctionnement du Conseil Municipal, et en particulier les articles L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré des délégations et représentations de la Commune auprès des organismes extérieurs, et à l'unanimité,*

- arrête les désignations suivantes :*
- charge le Maire d'en aviser les organismes extérieurs concernés.*

*.../...*

COMMISSIONS	Titulaire	Suppléant	Groupe Majoritaire	Groupe Minoritaire
<b>Commission Administrative chargée de la Révision de la liste Electorale</b>	Maire + 2 dont 1 Préfet 1TGI 1	/	Nathalie BARBARAS	1° Philippe PFRIMMER
<b>Commission Communale Impôts Directs</b>	<b>16 X2</b> (hors le Maire qui siège d'office) dont 1 titulaire et 1 suppléant domicilié en dehors de la commune mais acquittant les impôts fonciers sur Vendenheim		<b>Titulaires et Suppléants</b> 1° Tous les conseillers municipaux jusqu'à 23  <u>Titulaire hors commune</u> MUNDOLSHEIM <u>Suppléant hors commune :</u> LAMPERTHEIM	<b>Titulaires et Suppléants</b> 1° Isabelle LUSTIG-ARNOLD 2° Jean MISCHLER 3° Sandrine NGUYEN 4° Philippe PFRIMMER 5° Annie JACKY 6° Cédric SHAULY 7° Paul WEISS 8° Corinne FISCHER
<b>Délégués du Conseil Municipal auprès du Club du 3<sup>ème</sup> Age</b>	2	/	1° Lucie NUSSLI	2° Jean MISCHLER
<b>Délégués au Syndicat Mixte des Eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin</b>	2	/	<b>Titulaire</b> 1° Marc OPPERMANN	<b>Titulaire</b> 2° Philippe PFRIMMER
<b>Délégué au Syndicat des Eaux Strasbourg Nord</b>	2	/	<b>Titulaires</b> 1° Marc OPPERMANN 2° Philippe HASSLER	
<b>Délégués Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Ried de Vendenheim – La Wantzenau et Hoerdt.</b>	2	2	<b>Titulaire</b> 1° Philippe HASSLER <b>Suppléant</b> 2° Richard BASTIAN	<b>Titulaire</b> 1° Pierre SCHWARTZ <b>Suppléant</b> 2° Catherine SCHNEIDER
<b>Représentant de la Commune au SIVU du réseau câblé.</b>	1	1	Claude KUHNE	1° Sandrine NGUYEN
<b>Représentant de la Commune au CA du Collège</b>	1	1	<b>Titulaire :</b> Sandrine RATH <b>Suppléant :</b> Frédéric MARION	
<b>Représentant de la Commune à la Mission Locale de Schiltigheim</b>	1	/	Sandrine RATH	
<b>CIAS</b>			Lucie NUSSLI Michèle BECKER	

COMMISSIONS	Titulaire	Suppléant	Groupe Majoritaire	Groupe Minoritaire
<b>SIVU pour l'Action Sociale</b>	2	2	<b>Titulaire</b> 1° Lucie NUSSLI <b>Suppléant</b> 2° Monique STENGEL	<b>Titulaire</b> 1° Catherine SCHNEIDER <b>Suppléant</b> 2° Pierre SCHWARTZ
<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>	6 élus du Conseil Municipal + <b>6 nommés par le Maire :</b> ↵ Mme GRANDIDIER ↵ Mme BECKER ↵ Mme STEFFEN ↵ Mme SCHOEFF ↵ M. DIEBOLT ↵ Mme BRUN	6	<b>Titulaires</b> 1° Frédéric MARION 2° Monique STENGEL 3° Lucie NUSSLI 4° Nathalie BARBARAS  <b>Suppléants</b> 1° Bernard BESSEUX 2° Lydie Hamel 3° Roland QUIRI 4° Sandrine RATH	<b>Titulaires</b> 1° Isabelle LUSTIG- ARNOLD 2° Sandrine NGUYEN  <b>Suppléants</b> 1° Suzie JUNG 2° Corinne FISCHER
<b>Représentant au CA de la Grafenbourg</b>	1		Lucie NUSSLI	
<b>Délégués auprès du SIVU Ravel</b>	3	/	1° Carine DURET 2° Lydie HAMEL	1° Philippe PFRIMMER

<b>Délégué au Centre Socio Culturel, CLAEJ</b>		Nathalie BARBARAS	
<b>Délégué au Comité des Fêtes</b>		Frédéric MARION	
<b>Délégué aux paroisses de Vendenheim</b>		François CLEVENOT	
<b>Correspondant Défense</b>		Roland QUIRI	
<b>Chasse et parcours de santé</b>		Roland QUIRI et Marc OPPERMAN	

### 3. Mise en place des Commissions

Melle RATH, Adjointe au Maire, propose les compositions suivantes des différentes Commissions Municipales, à savoir :

COMMISSIONS	Président	Groupe Majoritaire	Invités pour le Groupe Majoritaire	Groupe Minoritaire	Invités pour le Groupe Minoritaire
<b>Finances, Budget et Affaires Economiques</b>	Nathalie BARBARAS	1°Christine MARX 2°Claude KUHNE 3°Richard BASTIAN 4°Lydie Hamel	1°Albert FINDLING 2°En cours	1° Jean MISCHLER 2° Isabelle LUSTIG-ARNOLD	1°Annie JACKY
<b>Commission d'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme</b>	Henri BRONNER	1°François CLEVENOT 2°Simone SCHUSTER 3°Philippe HASSLER 4°Larbi RMOUQUE 5°Lydie HAMEL	<b><u>Invités permanents</u></b> 1°Charles LINDER 2°Didier MUTTER 3°Roland NETTER 4°Jean Luc RICK 5°Mireille THENOT	1°Pierre SCHWARTZ 2°Philippe PFRIMMER	1°Paul WEISS
<b>Urbanisme</b>	François CLEVENOT	1°Bernard BESSEUX 2°Richard BASTIAN 3°Monique STENGEL 4° Simone SCHUSTER	1°Albert FINDLING 2°Madame BARTIER	1°Pierre SCHWARTZ 2°Philippe PFRIMMER	1°Raymond FEUCHT
<b>Voierie, Circulation et Sécurité</b>	Marc OPPERMAN	1°Roland QUIRI 2°Manuela MULLER 3°Valérie RENARD 4°Larbi RMOUQUE	1°Daniel POTHIER 2°Sylvain KIRRMANN	1°Pierre SCHWARTZ 2°Philippe PFRIMMER	1°Cédric SCHAULY
<b>Entretien et travaux neufs</b>	François CLEVENOT	1°Bernard BESSEUX 2°Manuela MULLER 3°Valérie RENARD 4°Philippe HASSLER	1°Ludovic HARELLE 2°Jacques CINOTTI	1°Pierre SCHWARTZ	1°Guy SCHERER 2°Raymond FEUCHT
<b>Propreté et fleurissement</b>	François CLEVENOT	1°Carine DURET 2°Lydie Hamel 3°Philippe HASSLER 4°Lucie NUSSLI	1°Christine KAISER 2°Willy ZORZI	1°Catherine SCHNEIDER 2°Philippe PFRIMMER	1°Corinne FISCHER

COMMISSIONS	Président	Groupe Majoritaire	Invités pour le Groupe Majoritaire	Groupe Minoritaire	Invités pour le Groupe Minoritaire
<b>Politique de développement durable</b>	Claude KUHNE	1° François CLEVENOT 2° Lydie Hamel 3° Christine MARX 4° Valérie RENARD	1° Roland BOICHUT 2° Philippe ACKERER	1° Pierre SCHWARTZ 2° Isabelle LUSTIG-ARNOLD	1° Guy SCHERER
<b>Seniors</b>	Lucie NUSSLI	1° Richard BASTIAN 2° Monique STENGEL 3° Simone SCHUSTER 4° Roland QUIRI	1° Claudine ZORZI 2° Christine BUCHERT	1° Sandrine NGUYEN 2° Catherine SCHNEIDER	1° Suzie JUNG
<b>Petite enfance et scolaire</b>	RATH Sandrine	1° Frédéric MARION 2° Nathalie BARBARAS 3° Roland QUIRI 4° Carine JAEGER	1° Cécilia GURISIK 2° Katia RMOUQUE	1° Catherine SCHNEIDER 2° Jean MISCHLER	1° Aurélie IVANI
<b>Sport et associations sportives</b>	Bernard BESSEUX	1° Richard BASTIAN 2° Frédéric MARION 3° Bruno DEBIEUVRE 4° Claude KUHNE	1° Sandrine GUILLEMIN 2° Gilbert CONRAD	1° Sandrine NGUYEN 2° Jean MISCHLER	1° Corinne FISCHER
<b>Culture, Animation et Association Culturelles</b>	Carine DURET	1° Monique STENGEL 2° Carine JAEGER 3° Bruno DEBIEUVRE 4° Larbi RMOUQUE	1° Christine REIBEL 2° Christine KAISER	1° Philippe PFRIMMER 2° Sandrine NGUYEN	1° Cédric SCHAULY
<b>Communication et Relations Publiques</b>	Claude KUHNE	1° Frédéric MARION 2° Nathalie BARBARAS 3° Carine JAEGER 4° Lucie NUSSLI	1° Claude GANTER 2° Jacques CINOTTI	1° Jean MISCHLER 2° /	1° Philippe MEDER 2° Cathie GNEITING-MARTI

## CAS PARTICULIERS

CAS PARTICULIERS					
<b>Commission d'Appel d'Offre</b>	Henri BRONNER	<b><u>Titulaires</u></b> 1° Simone SCHUSTER 2° Lucie NUSSLI 3° François CLEVENOT	<b><u>Suppléants</u></b> 1° Claude GANTER 2° Bernard BESSEUX 3° Roland QUIRI	<b><u>Titulaires</u></b> 1° Pierre SCHWARTZ 2° Jean MISCHLER	<b><u>Suppléants</u></b> 1° Sandrine NGUYEN 2° Philippe PFRIMMER
<b>Commission d'Aménagement du Nouveau Lotissement</b>	Henri BRONNER	1° François CLEVENOT 2° Lucie NUSSLI 3° Carine DURET 4° Simone SCHUSTER 5° Bernard BESSEUX		1° Catherine SCHNEIDER 2° Sandrine NGUYEN	

*Dans le cadre des règlements régissant le fonctionnement du Conseil Municipal, et en particulier les articles **L 2121-22** du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré de la composition de chaque Commission Communale, et à l'unanimité,*

- *arrête les désignations suivantes :*

*.../...*

COMMISSIONS	Président	Groupe Majoritaire	Invités pour le Groupe Majoritaire	Groupe Minoritaire	Invités pour le Groupe Minoritaire
<b>Finances, Budget et Affaires Economiques</b>	Nathalie BARBARAS	1°Christine MARX 2°Claude KUHNE 3°Richard BASTIAN 4°Lydie Hamel	1°Albert FINDLING 2°En cours	1° Jean MISCHLER 2° Isabelle LUSTIG-ARNOLD	1°Annie JACKY
<b>Commission d'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme</b>	Henri BRONNER	1°François CLEVENOT 2°Simone SCHUSTER 3°Philippe HASSLER 4°Larbi RMOUQUE 5°Lydie HAMEL	<b><u>Invités permanents</u></b> 1°Charles LINDER 2°Didier MUTTER 3°Roland NETTER 4°Jean Luc RICK 5°Mireille THENOT	1°Pierre SCHWARTZ 2°Philippe PFRIMMER	1°Paul WEISS
<b>Urbanisme</b>	François CLEVENOT	1°Bernard BESSEUX 2°Richard BASTIAN 3°Monique STENGEL 4° Simone SCHUSTER	1°Albert FINDLING 2°Madame BARTIER	1°Pierre SCHWARTZ 2°Philippe PFRIMMER	1°Raymond FEUCHT
<b>Voierie, Circulation et Sécurité</b>	Marc OPPERMANN	1°Roland QUIRI 2°Manuela MULLER 3°Valérie RENARD 4°Larbi RMOUQUE	1°Daniel POTHIER 2°Sylvain KIRRMANN	1°Pierre SCHWARTZ 2°Philippe PFRIMMER	1°Cédric SCHAULY
<b>Entretien et travaux neufs</b>	François CLEVENOT	1°Bernard BESSEUX 2°Manuela MULLER 3°Valérie RENARD 4°Philippe HASSLER	1°Ludovic HARELLE 2°Jacques CINOTTI	1°Pierre SCHWARTZ	1°Guy SCHERER 2°Raymond FEUCHT
<b>Propreté et fleurissement</b>	François CLEVENOT	1°Carine DURET 2°Lydie Hamel 3°Philippe HASSLER 4°Lucie NUSSLI	1°Christine KAISER 2°Willy ZORZI	1°Catherine SCHNEIDER 2°Philippe PFRIMMER	1°Corinne FISCHER

COMMISSIONS	Président	Groupe Majoritaire	Invités pour le Groupe Majoritaire	Groupe Minoritaire	Invités pour le Groupe Minoritaire
<b>Politique de développement durable</b>	Claude KUHNE	1° François CLEVENOT 2° Lydie Hamel 3° Christine MARX 4° Valérie RENARD	1° Roland BOICHUT 2° Philippe ACKERER	1° Pierre SCHWARTZ 2° Isabelle LUSTIG-ARNOLD	1° Guy SCHERER
<b>Seniors</b>	Lucie NUSSLI	1° Richard BASTIAN 2° Monique STENGEL 3° Simone SCHUSTER 4° Roland QUIRI	1° Claudine ZORZI 2° Christine BUCHERT	1° Sandrine NGUYEN 2° Catherine SCHNEIDER	1° Suzie JUNG
<b>Petite enfance et scolaire</b>	RATH Sandrine	1° Frédéric MARION 2° Nathalie BARBARAS 3° Roland QUIRI 4° Carine JAEGER	1° Cécilia GURISIK 2° Katia RMOUQUE	1° Catherine SCHNEIDER 2° Jean MISCHLER	1° Aurélie IVANI
<b>Sport et associations sportives</b>	Bernard BESSEUX	1° Richard BASTIAN 2° Frédéric MARION 3° Bruno DEBIEUVRE 4° Claude KUHNE	1° Sandrine GUILLEMIN 2° Gilbert CONRAD	1° Sandrine NGUYEN 2° Jean MISCHLER	1° Corinne FISCHER
<b>Culture, Animation et Association Culturelles</b>	Carine DURET	1° Monique STENGEL 2° Carine JAEGER 3° Bruno DEBIEUVRE 4° Larbi RMOUQUE	1° Christine REIBEL 2° Christine KAISER	1° Philippe PFRIMMER 2° Sandrine NGUYEN	1° Cédric SCHAULY
<b>Communication et Relations Publiques</b>	Claude KUHNE	1° Frédéric MARION 2° Nathalie BARBARAS 3° Carine JAEGER 4° Lucie NUSSLI	1° Claude GANTER 2° Jacques CINOTTI	1° Jean MISCHLER 2° /	1° Philippe MEDER 2° Cathie GNEITING-MARTI

## CAS PARTICULIERS

CAS PARTICULIERS					
<b>Commission d'Appel d'Offre</b>	Henri BRONNER	<u><b>Titulaires</b></u> 1° Simone SCHUSTER 2° Lucie NUSSLI 3° François CLEVENOT	<u><b>Suppléants</b></u> 1° Claude GANTER 2° Bernard BESSEUX 3° Roland QUIRI	<u><b>Titulaires</b></u> 1° Pierre SCHWARTZ 2° Jean MISCHLER	<u><b>Suppléants</b></u> 1° Sandrine NGUYEN 2° Philippe PFRIMMER
<b>Commission d'Aménagement du Nouveau Lotissement</b>	Henri BRONNER	1° François CLEVENOT 2° Lucie NUSSLI 3° Carine DURET 4° Simone SCHUSTER 5° Bernard BESSEUX		1° Catherine SCHNEIDER 2° Sandrine NGUYEN	

En conclusion de ces différentes nominations, M. BRONNER rappelle la fonction principale de la Commission des Finances, qui doit débattre de manière approfondie les budgets et décisions financières qui seront soumises au Conseil Municipal.

Il propose également à cette Commission de se pencher sur la mise en place d'un document retraçant l'historique des finances de la Commune, afin de pouvoir encore mieux préparer les projets futurs, surtout en ce qui concerne la fiscalité et les dépenses.

Il évoque également la Commission du Développement Durable, qui devra effectuer un travail de recherche, de nature à analyser la situation à Vendenheim, et qui pourra se faire aider par des personnes extérieures.

Mme LUSTIG-ARNOLD propose que toutes les Commissions tiennent compte du développement durable lors de leurs prises de décision.

M. KUHNE, Adjoint au Maire chargé de la Communication, indique aux Conseillers que le nouveau site de la Commune est en ligne sur [www.vendenheim.fr](http://www.vendenheim.fr) et les invite à lui faire part de leurs remarques et observations, afin de pouvoir améliorer et faire bouger ce site.

Il leur signale également la sortie d'un nouveau "Vivre à Vendenheim" qui paraîtra fin avril, début mai. Une page y est réservée pour le Groupe Minoritaire, et il leur demande de lui faire parvenir cet article pour le 25 avril au plus tard. La parution de la revue municipale reprendra son rythme d'avant, soit de 4 parutions par an.

#### 4. Nomination de trois Conseillers Municipaux délégués.

M. le Maire propose de nommer trois Conseillers Municipaux délégués, à savoir :

M. Frédéric MARION :

chargé du Comité des Fêtes et d'assister les Adjointes au Maire, en particulier dans le domaine de la politique du handicap

M. Roland QUIRI :

chargé de la sécurité des bâtiments et d'assister l'Adjointe au Maire en charge des Seniors

Mme Simone SCHUSTER :

chargée de la gestion des acquisitions et des ventes foncières

Leur rémunération mensuelle serait de 200 €.

*Le Conseil Municipal, après délibération, par 22 voix pour et 6 abstentions,*

*Considérant que la Municipalité a décidé de fixer des taux minorés afin de pouvoir désigner ultérieurement des Conseillers Délégués si la nécessité s'en fait ressentir.*

*VU la loi n°2002-276 du 27 février 2002,*

.../...

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2123-20 à L 2123-24

Vu le Budget Primitif 2008,

- nomme les Conseillers Municipaux Délégués suivants :

M. Frédéric MARION :

*chargé du Comité des Fêtes et d'assister les Adjointes au Maire, en particulier dans le domaine de la politique du handicap*

M. Roland QUIRI :

*chargé de la sécurité des bâtiments et d'assister l'Adjointe au Maire en charge des Seniors*

Mme Simone SCHUSTER :

*chargée de la gestion des acquisitions et des ventes foncières*

- décide de fixer leur indemnité mensuelle de fonction à 200 €.

## 5. Communications Diverses.

M. KUHNE informe le Conseil que le Règlement Intérieur du Conseil sera voté lors du prochain Conseil prévu le 2 juin 2008.

Le Maire clôt la séance à 21h15.

Le Maire,

H. BRONNER